



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 12 juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de procurations : 07
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 05 juillet 2021
Date de publication : 19 juillet 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.12.07.47

Commission

Fonctionnement de l'Institution

Objet

Désignation d'un représentant à l'Épicerie Sociale du Bassin Dolois

Secrétaire de séance

Mme Isabelle DELAINE

Rapporteur

Mme Frédérique DRAY

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Mohamed MBITEL
M. Paul ROCHE à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ
M. Jean-Pascal FICHÈRE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Alexandre DOUZENEL
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER
M. Hervé PRAT à Mme Laetitia JARROT-MERMET
M. Nicolas GOMET à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.12.07.63) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.12.07.72-73-74) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.12.07.77-78-79)

Lors de sa séance du 2 juin 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de représentants du Conseil Municipal au sein de l'Épicerie Sociale du Bassin Dolois.

Madame Patricia ANTOINE, Conseillère Municipale Déléguée en charge des seniors, n'ayant plus la possibilité de siéger au sein de cette association, il est nécessaire de désigner un nouveau membre.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 9 juillet 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPLIQUE** les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT qui prévoit que : « *le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* »,

- **DÉSIGNE** Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ pour représenter la Ville de Dole à l'Épicerie Sociale du Bassin Dolois.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Épicerie Sociale du Bassin Dolois
- Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ

Fait à Dole, le 12 juillet 2021.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOLA

